MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AMENAGEMENTS D'EPREUVES DIPLOME NATIONAL DU BREVET et CERTIFICAT DE FORMATION GENERALE Procédure complète

FORMULAIRE A RENSEIGNER AU PLUS TARD AVANT LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION A L'EXAMEN

Ce formulaire de demande d'aménagements des conditions de passation des épreuves du DNB ou du CFG est à compléter par les représentants légaux du candidat ou le candidat s'il est majeur et par l'équipe pédagogique. En cas d'échec à l'examen, les aménagements accordés lors de la précédente session sont reconduits à l'identique. Pour une demande d'aménagements différents, une nouvelle procédure doit être effectuée. Actuellement, le candidat :

Dispose d'aménagements sur le temps scolaire mais Ne dispose d'aucun souhaite des aménagements complémentaires aménagement sur le temps scolaire **IDENTITE DU CANDIDAT** NOM d'usage du candidat : NOM de famille du candidat : Date de naissance :Sexe : □ F □ M Prénom(s): Adresse:.... Adresse électronique : Nom et adresse du représentant légal (si différent) : <u>Classe</u> Candidat: ☐ individuel scolarisé - précisez l'établissement scolaire où est inscrit le candidat Ville :...... Tél :..... Tél :...... Courriel :..... **EXAMEN PRESENTE** ■ Diplôme national du brevet ☐ Série générale Série professionnelle ☐ Certificat de formation générale AMENAGEMENTS DE LA SCOLARITE DE L'ANNEE PRECEDENTE OU DE L'ANNEE EN COURS Oui Non Un PPS a-t-il été mis en place ? \Box (joindre la photocopie) Oui Non Un PAI a-t-il été mis en place ? n (joindre la photocopie) Un PAP a-t-il été mis en place ? Oui Non П (joindre la photocopie) Oui Non L'élève bénéficie-t-il d'un AESH? \Box

N.B : Seuls les aménagements conformes au règlement de l'examen sont possibles

Aménagements sollicités par <u>les</u> représentants légaux du candidat ou le candidat majeur	Appréciation de l'équipe pédagogique Ne concerne pas les candidats individuels	Avis du médecin désigné par la CDAPH	Réservé à la décision de l'autorité administrative
	TEMPS OU ES	PACE	
1. Temps majoré			Valide la demande
(dans la limite d'un tiers temps) 1.1. Préparation des épreuves orales ou pratiques			
□ 1.1.1 - un tiers-temps (1/3) □ 1.1.2 - autres (supérieur au tiers temps pour situations exceptionnelles)	□ 1.1.1 □ 1.1.2	□ 1.1.1 □ 1.1.2	□ 1.1.1 - MH104 □ 1.1.2
1.2. Epreuves écrites			
☐ 1.2.1 - tiers temps ☐ 1.2.2 - autres (supérieur au tiers temps pour situations exceptionnelles)	□ 1.2.1 □ 1.2.2	□ 1.2.1 □ 1.2.2	□ 1.2.1- MH102 □ 1.2.2 - MH101
1.3. Epreuves orales			
 1.3.1 - tiers temps 1.3.2 - autres (supérieur au tiers temps pour situations exceptionnelles) 	□ 1.3.1 □ 1.3.2	□ 1.3.1 □ 1.3.2	□ 1.3.1 – MH103 □ 1.3.2
	Observations :	Avis circonstancié obligatoire si avis défavorable pièces justificatives insuffisantes aucune pièce justificative aménagements demandés sans rapport avec difficultés autres motifs:	Refus à motiver :
Pause Possibilité de se déplacer, de sortir, de se restaurer et/ou de bénéficier de soins (avec temps			Valide la demande
compensatoire y compris pendant ia 1 ^{ère} heure) Elle ne peut excéder le tiers du temps prévu pour chaque épreuve.			
2	□ 2	2.1	□ 2-MH118
	Observations :	Avis circonstancié obligatoire si avis défavorable pièces justificatives insuffisantes aucune pièce justificative aménagements demandés sans rapport avec difficultés autres motifs:	Refus à motiver :

Aménagements sollicités par <u>les</u>	Appréciation de	Avis du médecin désigné	Réservé à la décision de
représentants légaux du candidat ou le candidat majeur	l'équipe pédagogique Ne concerne pas les candidats individuels	par la CDAPH	l'autorité administrative
3 - Locaux, installation de la salle			Valide la demande
(à préciser): ☐ 3.1 – accès facile aux sanitaires, possibilité de s'y rendre dès la 1 ^{ère}	□ 3.1	□ 3.1	□ 3.1 – MH201
heure 3.2 – proximité de l'infirmerie 3.3 – accessibilité des locaux (RDC ou accès ascenseur)	□ 3.2 □ 3.3	□ 3.2 □ 3.3	☐ 3.2 – MH202 ☐ 3.3 – MH204
3.4 – accessibilité des locaux	□ 3.4	□ 3.4	☐ 3,4 – MH206
fauteuil roulant 3.5 – conditions particulières d'éclairage à préciser:	□ 3.5	□ 3.5	□ 3.5 MH209
□ 3.6 - poste de travail ou mobilier adapté	□ 3.6	□ 3.6	□ 3.6 – MH211
à préciser :			
□ 3.7 – salle à faible effectif □ 3.8 - seul dans une salle (situation exceptionnelle)	□ 3.7 □ 3.8	□ 3.7 □ 3.8	□ 3.7 – MH214 □ 3.8 – MH212
	Observations :	Avis circonstancié obligatoire si avis défavorable pièces justificatives insuffisantes aucune pièce justificative	Refus à motiver :
		□ aménagements demandés sans rapport avec difficultés □ autres motifs :	
	AMENAGEMENTS T	ECHNIQUES	
4 - Aides techniques			Valide la demande
4- 1 Utilisation d'un ordinateur ou d'une tablette (hors connexion)			
☐ 4.1.1 – ordinateur ou tablette du	□ 4.1.1	□ 4.1.1	☐ 4.1.1 – MH413
candidat 4.1.2 – ordinateur fourni par le	4.1.2	☐ 4.1.2	□ 4.1.2 – MH414
centre d'examen 4.1.3 – utilisation de logiciels spécifiques habituellement utilisés en classe A préciser:	4.1.3	□ 4.1.3	□ 4.1.3 – MH405
	3		
	*		
Dans le cas d'utilisation de logiciels spécifiques sur l'ordinateur du centre, il appartient au candidat d'apporter les logiciels et d'en demander leur installation avant l'épreuve. Certains logiciels peuvent ne pas être autorisés aux examens.			
4.2 - Matériel particulier apporté par le candidat sauf ordinateur ou tablette (à préciser) :			
☐ 4.2.1 - calculatrice simple non	□ 4.2.1	4.2.1	☐ 4.2.1 - MH402
programmable 4.2.2 - machine braille	□ 4.2.2 □ 4.2.3	☐ 4.2.2 ☐ 4.2.3	☐ 4.2.2 - MH403 ☐ 4.2.3 - MH403
☐ 4.2.3 - système Haute Fréquence ☐ 4.2.4 - autres	□ 4.2.4	□ 4.2.4	□ 4.2.4 – MH403
		DDENOM	

RENOM.

NOM

Aménagements sollicités par <u>les</u> représentants légaux du candidat ou le candidat majeur	Appréciation de l'équipe pédagogique Ne concerne pas les candidats individuels	Avis du médecin désigné par la CDAPH	Réservé à la décision de l'autorité administrative
	Observations:	Avis circonstancié obligatoire si avis défavorable pièces justificatives insuffisantes aucune pièce justificative aménagements demandés sans rapport avec difficultés autres motifs:	Refus à motiver :
5 - Mise en forme des sujets 5.1 - sujet en braille intégral 5.2 - sujet en braille abrégé 5.3 - sujet en caractères agrandis - Arial 16 5.4 - sujet en caractères agrandis - Arial 20 5.5 - sujet en format numérique HTML PDF 5.6 - sujet en A3 5.7 - autres:	□ 5.1 □ 5.2 □ 5.3 □ 5.4 □ 5.5 □ HTML □ PDF □ 5.6 □ 5.7: Observations:	□ 5.1 □ 5.2 □ 5.3 □ 5.4 □ 5.5 □ HTML □ PDF □ 5.6 □ 5.7: Avis circonstancié obligatoire si avis défavorable □ pièces justificatives insuffisantes □ aucune pièce justificative □ aménagements demandés sans rapport avec difficultés □ autres motifs :	Valide la demande □ 5.1 – MH301 □ 5.2 – MH302 □ 5.3 – MH310 □ 5.4 – MH303 □ 5.5 – MH306 □ HTML □ PDF □ 5.6 – MH304 □ 5.7: Refus à motiver:
6 - Communication □ 6.1 - Port par le surveillant du système HF pour les épreuves écrites et /ou orales □ 6.2 - En cas de consignes orales, celles-ci devront être données à voix haute en articulant, le surveillant se plaçant face au candidat □ 6.3 Consignes orales données par	□ 6.1 □ 6.2 □ 6.3	□ 6.1 □ 6.2 □ 6.3	Valide la demande ☐ 6.1 – MH401 ☐ 6.2 – MH508 ☐ 6.3 – MH601
écrit 6.4 - Autres (à préciser)	Observations:	Avis circonstancié obligatoire si avis défavorable pièces justificatives insuffisantes aucune pièce justificative aménagements demandés sans rapport avec difficultés autres motifs :	Calculation Refus à motiver :

NOM.....PRENOM....

Aménagements sollicités par <u>les</u> représentants légaux du candidat ou le candidat majeur	Appreciation de l'équipe pédagogique Ne concerne pas les candidats individuels	par la CDAPH	l'autorité administrative
	AIDES HUMA	INES	
Aides humaines 7 - Nom, prénom, qualité de la personne envisagée (AESH, enseignants) :			Valide la demande
 7.1 – secrétaire lecteur 7.2 – secrétaire scripteur 7.3 – assistant 7.3.1 - Reformulation des consignes 	☐ 7.1 ☐ 7.2 ☐ 7.3 ☐ 7.3.1	☐ 7.1 ☐ 7.2 ☐ 7.3 ☐ 7.3.1	☐ 7.1 – MH512 ☐ 7.2 – MH513 ☐ 7.3 ☐ 7.3.1 – MH521
7.3.2 - Séquençage des consignes complexes	□ 7.3.2	7.3.2	☐ 7.3.2 – MH522
7.3.3 - Explicitation des sens	□ 7.3.3	□ 7.3.3	☐ 7.3.3 – MH523
second et métaphorique 7.3.4 - autre (préciser)	□ 7.3.4	□ 7.3.4	☐ 7.3.4 – MH501
7.4 - Assistance d'un enseignant spécialisé trouble de la fonction	□ 7.4	7.4	☐ 7.4 - MH502
auditive 7.5 - Assistance d'un interprète en langue des signes française (LSF) pour les épreuves orales uniquement	□ 7.5	□ 7.5	☐ 7.5 – MH503
7.6 - Assistance d'un codeur en langue française parlée complétée (LfPC)	□ 7.6	7.6	☐ 7.6 – MH504
	Observations:	Avis circonstancié obligatoire si avis défavorable pièces justificatives insuffisantes aucune pièce justificative aménagements demandés sans rapport avec difficultés autres motifs:	Refus à motiver :
	ADAPTATIONS ET	DISPENSES	
Aménagements sollicités par <u>les</u> représentants légaux du candidat ou le candidat majeur	Appréciation de l'équipe pédagogique Ne concerne pas les candidats individuels	Avis du médecin désigné par la CDAPH	Réservé à la décision de l'autorité administrative
8- Adaptations d'épreuves conformes à la réglementation en vigueur			Valide la demande
8.1 – Adaptations générales 8.1.1 - épreuves orales possibilités de réponses écrites	8.1.1	8.1.1	□ 8.1.1 – MH602
8.1.2 – passage en priorité pour les épreuves orales	8.1.2	8.1.2	□ 8.1.2 – MH632
☐ 8.1.3 - Autres Préciser le type d'adaptation à l'exception des adaptations de sujets :	8.1.3	8.1.3	☐ 8.1.3

Aménagements sollicités par <u>les</u> représentants légaux du candidat ou le candidat majeur	Appréciation de l'équipe pédagogique Ne concerne pas les candidats individuels	Avis du médecin désigné par la CDAPH	Réservé à la décision de l'autorité administrative
8.2 – Aménagements spécifiques DNB ou CFG			
Epreuve écrite de mathématiques et de technologie (DNB) 8.2.1 - Adaptation de l'exercice d'algorithmique pour les candidats présentant un trouble visuel ou neuro visuel en lien avec les outils pédagogiques utilisés par le candidat	□ 8.2.1	□ 8.2.1	□ 8.2.1 – MH627
■ 8.2.2 – Neutralisation de cet exercice	□ 8.2.2	8.2.2	☐ 8.2.2 – MH628
Exercice de dictée de l'épreuve écrite de français (DNB) 8.2.3 — Adaptation pour les candidats présentant un trouble du langage écrit, oral, de la parole, de l'automatisation du langage écrit ou un trouble des fonctions auditives	□ 8.2.3	□ 8.2.3	☐ 8.2.3 — MH611
Epreuve orale de soutenance de projet (DNB et CFG) 8.2.4 – Adaptation pour les candidats présentant un trouble du langage oral ou de la parole les autorisant à s'exprimer selon les modalités qu'ils utilisent habituellement dans les situations de communication orale	Observations:	Avis circonstancié obligatoire si avis défavorable pièces justificatives insuffisantes aucune pièce justificative aménagements demandés sans rapport avec difficultés autres motifs:	□ 8.2.4 – MH624 Refus à motiver :
9 - Dispenses de partie d'épreuves ou d'épreuves (DNB)			Valide la demande
9.1 - Dispense de l'exercice de tâche cartographique pour l'épreuve écrite d'histoire géographie et enseignement morale et civique	9.1	9.1	☐ 9.1 – MH606
9.2 - Dispense de l'évaluation de la composante « comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère ou régionale » du domaine 1 « les langages pour penser et communiquer » (candidats scolaires)	9.2	9.2	□ 9.2 – MH605
 9.3 – Dispense de l'épreuve de langue vivante étrangère (candidats individuels) 	9.3	9.3	☐ 9.3 MH621
	Observations:	Avis circonstancié obligatoire si avis défavorable pièces justificatives insuffisantes aucune pièce justificative aménagements demandés sans rapport avec difficultés autres motifs:	Refus à motiver :

NOM.....PRENOM....

représentants légaux du candidat ou le candidat majeur	l'équipe pédagogique Ne concerne pas les	par la CDAPH	l'autorité administrative
ET	candidats individuels ALEMENT D'EPREUVES OU CO	DNSERVATION DE NOTES	
10 - Etalement du passage des épreuves : □ 10.1 - la même année			Valide la demande
☐ 10.1.1 - Epreuves organisées en juin (lister les épreuves prévues à cette date)	1 10.1.1	☐ 10.1.1	☐ 10.1.1 – MH610
☐ 10.1.2 - Epreuves organisées en septembre (lister les	☐ 10.1.2	1 0.1.2	☐ 10.1.2 – MH610
épreuves prévues à cette date) ☐ 10.2 – année n+1	D 4004	☐ 10.2.1	☐ 10.2.1 – MH610
☐ 10.2.1 - Epreuves organisées en juin (lister les épreuves prévues à cette date)	☐ 10.2.1	10.2.1	G 70.2.1 - Milio70
☐ 10.2.2 - Epreuves organisées en septembre (lister les épreuves prévues à cette date)	□ 10.2.2	□ 10.2.2	☐ 10.2.2 – MH610
☐ 10.3 – sur plusieurs sessions	1 0.3	□ 10.3	☐ 10.3 - MH610
(préciser pour chaque session, l'intitulé exact des épreuves à passer) :	Observations :	Avis circonstancié obligatoire si avis défavorable pièces justificatives insuffisantes aucune pièce justificative aménagements demandés sans rapport avec difficultés autres motifs:	Refus à motiver :
UNIQUEMENT POUR LES ÉLÈVES AYANT ÉCHOUÉ À L'EXAMEN			
☐ 11 - Conservation des notes Epreuves déjà passées dont vous demandez la conservation des notes sur 5 ans (préciser les épreuves concernées et fournir les relevés de notes):		Avis circonstancié obligatoire si avis défavorable pièces justificatives insuffisantes aucune pièce justificative aménagements demandés sans rapport avec difficultés autres motifs:	□ 11 MH609

	MENAGEMENTS SOLLICITES PAR LE CANDIDATsollicite les aménagements d'examens	
-	s):	
	d'examen est faite <u>par mes soins et en pleine responsabilité</u> .	
Fait à :	Le	
Signature du candidat	Nom Prénom :	
	Signature des responsables légaux (candidat mineur)	
Chef d'établissement		
NOM :		
Prénom :		
Date :	Cachet de l'établissement	
Signature		
S		
Médecin désigné par la CDAPH		
NOM :		
Prénom:		
Date:	Cachet	
Signature		
Autorité administrative Date :	Cachet	
Signature		

NOM.....PRENOM.....